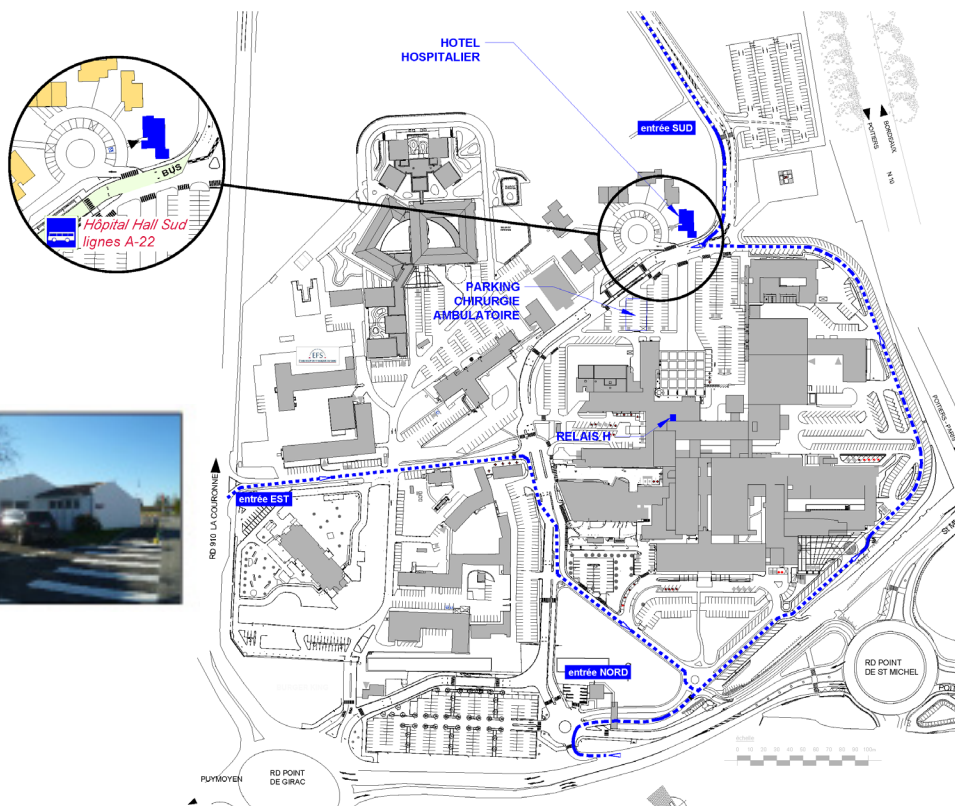


PLAN



Pour toute question, les professionnels du standard restent à votre disposition 24h/24 et 7j/7.

05 45 24 40 40

hotel.hospitalier-cha@ch-angouleme.fr

Centre Hospitalier d'Angoulême
Rond-Point de Girac
CS 55015 Saint-Michel
16959 CEDEX 9

@ Direction de la communication - Août 2022 - MAJ mars 2023



CENTRE
HOSPITALIER
ANGOULÊME

HÔTEL HOSPITALIER



Un lieu d'hébergement temporaire non médicalisé, accueillant des patients ou des accompagnants d'adultes ou d'enfants hospitalisés, situé dans l'enceinte de l'hôpital

LE GUIDE

Cette prestation d'hébergement temporaire non médicalisé peut relever d'une prescription médicale **pour un séjour en amont ou en aval d'un séjour hospitalier ou d'une séance de soins**. Dans ce cas, un consentement éclairé sera signé par le patient lui-même.

- Être autonome d'un point de vue moteur et cognitif
- Avoir des soins itératifs ou spécifiques pendant une certaine durée et dont le maintien à proximité de l'hôpital est nécessaire
- Avoir un logement trop éloigné du CH Angoulême

4 chambres individuelles (1 avec lit double et 3 avec 2 lits simples) dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite. **Pour chacune des chambres** : salle de bain, sanitaire, coin bureau, télévision, linge de lit et de toilette.

Le + Un coin repas commun équipé d'une bouilloire, micro-onde et réfrigérateur ; un téléphone accessible aux numéros d'urgence ; un accès Wifi disponible ; un parking réservé ; une place de parking PMR.



À noter

Le jour du départ, la chambre doit être libérée avant **11h du matin.**

Pour les patients du CHA :

- **petits déjeuners** : mis à disposition au niveau du coin repas de l'Hôtel Hospitalier
- **repas du midi** : du lundi au vendredi, prise des repas au self du personnel (hall sud) avec un pass (dans la pochette bleue remise par le standard)
- **repas du soir et du midi week-ends et jours fériés** : livraison des repas à l'Hôtel Hospitalier par le GIP-Restaurant dans un réfrigérateur dédié «GIP»

Pour les accompagnants ou usagers :

- **petits déjeuners** : possibilité au Relais H (ouvert de 8h à 18h30 du lundi au vendredi et de 9h à 18h00 lesamedis et de 11h à 18h00 le dimanche et jours fériés) ou tous les autres modes de restauration extérieurs
- **repas du midi** : possibilité au self du personnel (hall sud) avec un pass payant (dans la pochette bleue remise par le standard)
- **repas du soir et du midi les week-ends et jours fériés** : possibilité au Relais H ou à tous les autres modes de restauration extérieurs

La réservation



Se fait soit par :

- le service ou le secrétariat où vous êtes/serez hospitalisés, sur prescription médicale ou sur demande pour les accompagnants
- lors de la consultation externe par le médecin

TARIFS

Avec prescription médicale

- Prise en charge par le CH Angoulême :**
- des frais d'hébergement
 - des repas du patient
 - des nuitées sans les repas pour l'accompagnant

Sans prescription médicale

- nuitée : 32 €
- petit-déjeuner : 2,50 €
- repas du midi au self : 11 €

Une facture acquittée sera fournie pour la demande de remboursement des frais de séjour auprès des complémentaires santé le cas échéant.

À VOTRE ARRIVÉE

Les clés et le pass déjeuner sont à récupérer soit au :

Standard (Hall Sud)

- Ouvert de **07h00 à 21h00**

Bureau des entrées des urgences

- En dehors des horaires du standard

Un règlement intérieur sera à signer pour valider l'accès à l'Hôtel Hospitalier.

Évaluation de la satisfaction



Merci de contribuer à l'amélioration de cette prestation en répondant au questionnaire de satisfaction, que vous trouverez dans la pochette bleue remise par le standard à votre arrivée.